

Département de Meurthe-et-Moselle



Mairie de
AUDUN-LE-ROMAN

Compte administratif - Budget :
Note de présentation brève et synthétique

Commune d'Audun-le-Roman
Année 2020-2021

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget*
- II. Compte Administratif*
 - A) Fonctionnement*
 - B) Investissement*
 - C) Ratios*
- III. Le Budget primitif*
 - A) Orientations politiques*
 - B) Fonctionnement*
 - C) Investissement*

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte, Par cet acte, le maire, ordonnateur présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif 2020 a été voté le 7 Avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le **budget de fonctionnement** permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Le **budget d'investissement** prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la création d'une salle de classe et à l'informatisation des écoles, d'aménagement de voirie, d'accessibilités pour les personnes à mobilité réduite...).

II. Compte administratif 2020

a. Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Principaux postes	Montants
Charges à caractère général	Energie, achats de repas, petit outillage	370 069,88 €
Personnel	Salaire et charges	742 077,05 €
Autres charges de gestion courantes	indemnités des élus, subventions aux associations	157 930,17 €
Charges financières	Intérêts d'emprunts	4 993,83 €
Charges exceptionnelles	Secours à la population Bourse aux étudiants et lycéens	9 074,81 €
Dotations aux provisions	opération comptable qui consiste à constater une charge à payer	60 000,00 €
Total des dépenses réelles		1 344 145,74 €
Opération d'ordre	Opération non financière entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	19 300,80 €
Total dépenses		1 363 446,54 €

Recettes de Fonctionnement	Principaux postes	Montants
Atténuation de charges	Remboursement liés à des salariés ou absents	5 727,50 €
Produits et services	Vente de bois, redevance funéraire, occupation du domaine communal	18 675,10€
Impôts et taxes	Taxe d'habitation, taxes foncières ,	844 955,52 €
Dotations et participations	Dotations de l'état et subventions	750 409,27 €
Autres produits	Location des logements et garages	93 344,66 €
Produits Financiers	Produit de participations	11,60 €
Produits exceptionnels	Remboursement d'assurance et autre contrat	39 363,84 €
Total Produits		1 752 487,49 €
Opération d'ordre	Opération non financière entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant d'apprécier les travaux réaliser en interne	9 662,00 €
Total Produits de Fonctionnement		1 762 149,49 €

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux sommes encaissées au titre de l'exploitation du domaine (vente de bois, loyers, locations de salles, ...) pour 112 019,76 €
- aux impôts locaux,

La commune a, cette année encore, maintenu les différents taux d'imposition soit :

- Taxe foncière bâti 15.36%
- Taxe foncière non bâti 38.68 %

A partir de 2021 la part départementale de la taxe foncière sur les produits bâties reviens à la commune elle s'élèvera donc à 32.60 %. Le produit de la fiscalité locale des ménages pour 2020 s'est élevé à : 693 887,00 €
D'autres produits issus des taxes sur les entreprises, perçus et compensés par la Communauté de communes viennent compléter les produits liés aux impôts.

- aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions : les dotations ont augmenté avec une hausse de 19 818 €

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 1 762 149,69 € aux quelles il faut ajouter un excédent reporté de 814 683,04 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent : 1 363 446,54 soit une baisse de près de 70 000 € imputable, en grande partie à la pandémie de Covid-19 en

Les charges de personnel, déduction faite des atténuations de charges représente 682 709,99 € soit 50.07% des dépenses de fonctionnement.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. Pour l'année 2020 cet écart était de 398 702.95 € en baisse de 45 000 € par rapport à 2019 explicable par l'absence de reprise de provision cette année

b. Budget d'investissement

Dépenses d'investissement	Principaux postes	Montants
Emprunts (Capital)	1 emprunts lié aux travaux Rue de Verdun	61 522,45 €
Divers	Taxe Aménagement et plus-value sur cession	14 876,14 €
Immobilisations incorporelle	Ex: achat de logiciel, étude	2 548,50 €
Immobilisations corporelles	Achat de deux véhicules, travaux de réseaux d'eau, acquisition de 3 copieurs de deux abris-bus et divers	99 771,30 €
Immobilisations en cours	Anciens ateliers, Rue Mathieu, Voie de la nouvelle Maison de santé, Impasse de Briey, nouveau site Cinéraire et travaux divers	323 021,87 €
Total dépenses		501 740,26 €
Opération d'ordre et de transfert entre sections	Opération non financière entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	0 €
Déficit	Déficit des années précédentes	511 993,43 €
Total dépenses d'investissement		1 013 733,69 €

Recettes d'investissement		
Dotations fonds divers et réserves	Part du Résultat de Fonctionnement affecté à l'investissement et compensation de la TVA	589 047,83 €
Subventions d'investissement	Aides de l'état, région et département	487 988,62 €
Total produits		1 077 036,45 €
Opération d'ordre	Opération non financière entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens	1 958,80 €
Total produits d'Investissement		1 078 995,25 €

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

La commune avait mis l'accent sur plusieurs programmes :

- Rue Mathieu,
- Parking de Co-voiturage,
- Réhabilitation des anciens Ateliers,
- Voie d'accès à la maison de santé,
- Impasse de Briey
- Nouveau site Cinéraire

Ces dépenses ont été réalisées sans emprunt supplémentaire. Mais la pandémie de COVID-19 a retardé l'exécution de certains travaux qui sont donc reporté en 2021

Des reports ont été réalisés en 2021 pour finaliser les travaux entrepris, soit un reste à réaliser en dépenses de 484 000 € et un reste à réaliser en recettes de 144 000 €

c. Ratios

Ci après se trouve le comparatif des différents ratios sur les trois dernières années

	2018	2019	2020
nombre d'habitants au 1er janvier	2519	2525	2515
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	1 487 773 €	1 429 231 €	1 344 042 €
DRF / POPULATION	590,62 €	566,03 €	534,41 €
FRAIS DE PERSONNEL / DRF	50,97%	52,40%	55,21%
PRODUIT CONTRIBUTIONS DIRECTES / POPULATION	259 €	267 €	276 €
INTERETS DE LA DETTE	6 678 €	5 842 €	4 994 €
ANNUITE DE LA DETTE	66 516 €	66 516 €	66 516 €
ANNUITE DE LA DETTE / POPULATION	26 €	26 €	26 €
EN-COURS DE LA DETTE EN CAPITAL au 1er janvier / POPULATION	200 €	175 €	152 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 057 956 €	1 833 224 €	1 752 577 €
EN-COURS DE LA DETTE EN CAPITAL au 1er janvier / RRF	0,24	0,24	0,22
RRF / POPULATION	816,97 €	726,03 €	696,85 €
DGF / POPULATION	237 €	240 €	249 €
ANNUITE DE LA DETTE / RRF (= taux d'endettement)	3,23%	3,63%	3,79%
DRF + Remboursement annuel de la dette en capital / RRF	0,75	0,81	0,80
EPARGNE DE GESTION (épargne brute hors intérêts de la dette)	563 505 €	398 152 €	403 541 €
EPARGNE BRUTE (excédent des RRF sur les DRF)	570 183 €	403 994 €	408 535 €
TAUX D'EPARGNE BRUTE (RRF-DRF/RRF)	28%	22%	23%
EPARGNE NETTE (épargne brute après déduction des remboursements de dette)	503 667 €	337 478 €	342 019 €
poids des frais financiers : intérêts versés / frais de fonctionnement	0,45%	0,41%	0,37%
poids des frais financiers : intérêts de la dette / population	2,65%	2,31%	1,99%

On remarque que les ratios concernant la dette de la Commune se sont stabilisés entre 2018 et 2021 cela s'explique principalement par le maintien d'une dette contrôlée.

L'épargne indique l'excédent de ressources internes générées, qui peut être affecté à plusieurs enjeux : augmenter ses fonds de roulement, pour sécuriser sa trésorerie ; réaliser des investissements, rembourser ses emprunts et ses dettes.

L'épargne nette (déduction faite des remboursements emprunts) après une augmentation en 2018 notamment grâce à la reprise de provision elle s'est stabilisé en 2019 et 2020

III. BUDGET 2021

a) Orientations politiques

L'année 2021 est encore marquée par la crise sanitaire réduisant les marges de manœuvre en terme d'investissement pour la commune (confinement oblige). Cependant la réhabilitation des anciens ateliers et la rue Mathieu devraient se terminer. Ce qui permettra le démarrage de plusieurs projet en 2021: Aires de Jeux et city stade, Création d'une salle de Motricité et Réhabilitation du Gymnase Pour le fonctionnement, l'objectif est le maintien voire la baisse des dépenses

b) Budget 2021 : Fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'est établi comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montants	Recettes de Fonctionnement	Montants
Charges à caractère général	445 500 €	Atténuation de charges	6 000 €
Personnel	765 000 €	Produits et services	17 000 €
Atténuations de produits	700 €	Impôts et taxes	863 675 €
Autres charges de gestion	218 800 €	Dotations et participations	717 293 €
Charges financières	5 1500 €	Autres produits	97 000 €
Charges Exceptionnelles	15 000 €		
Provisions	10 000 €	Produits financiers	14 €
Dépenses imprévues	7 891 €	Produits exceptionnels	25 371 €
Total des charges réelles	1 468 041 €	Total Produits réels	1 726 352 €
Opération d'ordre	1 959 €	Opération d'ordre	50 000 €
Virement à la section d'investissement	1 245 000 €	Excédant reporté	938 648 €
Total dépenses	2 715 000 €	Total Produits de Fonctionnement	2 715 000 €

Il s'agit ici d'une prévision budgétaire voté par le Conseil municipal. L'ordonnateur (le Maire) et le payeur (la trésorerie d'Audun-le-Roman) s'appuieront sur les limites budgétaires fixées pour régler les différentes factures et recouvrir les encaissements.

Contrairement au compte administratif qui est une photo des comptes en fin d'exercice, le budget se doit d'être équilibré en dépenses et en recettes.

Par comparaison avec l'année 2019, les recettes de fonctionnement réelles hors excédent reporté ont été encaissées à hauteur de 105.29 % des sommes prévues au budget. Les dépenses ont été réglées à hauteur de 87.29 % du budget prévu.

Cet écart permet de renforcer l'excédent en fin d'exercice ce qui est nécessaire pour financer les investissements futurs avec des fonds propres.

c) Budget 2021 : Investissements

Le budget d'investissement s'est établi comme suit :

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
Emprunts	62 400 €	Dotations fonds divers et réserves	424 757 €
Divers	12 968 €	Subventions d'investissement	362 211 €
Etude et Logiciel	22 800 €	Emprunt	588 010 €
Immobilisations corporelles	359 100 €		
Immobilisations en cours	2 112 100 €		
Total dépenses réelles	2 554 368 €	Total produits réels	1 374 978 €
Opération d'ordre et de transfert entre sections	50 000 €	Operations d'ordre + virement de la section de fonctionnement	1 246 959 €
Total dépenses d'investissement	2 619 368 €	Total produits	2 619 368 €

Les investissements ont porté principalement sur les bâtiments avec

- La suite du programme de la réhabilitation des anciens ateliers.
- Aire de Jeux et City Stade
- La Requalification de la Rue Matthieu.
- Réhabilitation du Gymnase